

Québec français



Prix Robert-Cliche 1983

37½ AA

Louise Milot

Number 51, October 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55372ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Milot, L. (1983). Prix Robert-Cliche 1983 : 37½ AA. *Québec français*, (51), 25–25.

Prix Robert-Cliche 1983

37½ AA

Le prix Robert-Cliche a été un prix prestigieux. Apparemment, le jury 1983 n'a pas craint d'émuquer ce prestige en couronnant 37½ AA, de Louise Leblanc, dont il est pourtant difficile de croire — et de faire croire — qu'il soit relié de quelque façon à la « relève du roman québécois » (étiquette officielle sous laquelle est décerné le prix) et dont il est facile de voir, par ailleurs, tous les espoirs commerciaux qu'il pouvait représenter.

De là à soupçonner le prix Robert-Cliche de glisser¹ de la sélection d'une œuvre littéraire qu'on essaie de diffuser à celle d'une œuvre diffusable qu'on décide de primer, il n'y a qu'un pas.

Louise Leblanc, tout le monde l'a dit après elle, a eu l'idée « géniale »² de pasticher une valeur sûre : les romans Harlequin. Après en avoir lu, toute honteuse³, une quinzaine d'exemplaires, elle aurait décidé d'exagérer certains traits, espérant faire ainsi œuvre utile de démythification. Pastiche pour intellectuel, croirez-vous ? Pas du tout. Un « pastiche qui satisferait à la fois les maniaques du genre et les détracteurs de cette sous-littérature »⁴.

D'où l'ambiguïté, car de deux choses l'une : si le pastiche est réussi et la satire bien mordante, les consommateurs habituels, connaisseurs de littérature sentimentale de masse, se détourneront de 37½ AA, taxé par eux d'y aller un peu fort ; s'ils s'y retrouvent, c'est qu'il y a matière à équivoque sur le produit.

Quant aux autres lecteurs visés, pas très au fait des succès romantiques du jour, comment feront-ils la part du pastiche et du « réel », s'ils ignorent le texte de départ ? Ainsi Gilles Archambault (« Littérature au pluriel », Radio-Canada FM, avril 1983) soupçonne que la brutalité du héros, Loïc, à l'endroit de Fleur-Ange injustement bafouée, est une exagération du pastiche, pour s'entendre répondre fort justement par l'auteur que non, cela est conforme au modèle. En effet, un roman Harlequin, tout comme le roman de Louise Leblanc, met en présence un homme et une femme que tout semble séparer y compris leurs sentiments respectifs, sauf que l'homme a décidé que cette femme vivrait auprès de lui, cédant à son autorité sinon à ses charmes.

Contrairement à ce qu'on peut penser, cette littérature n'a d'idyllique que sa finale, garantie. Mais pour y arriver, c'est de violence dont le héros croit devoir s'armer non de tendresse, comme en témoigne cet extrait — de 37½ AA — qui n'est pas un pastiche et qui, espérons-le, ne fera sourire personne :

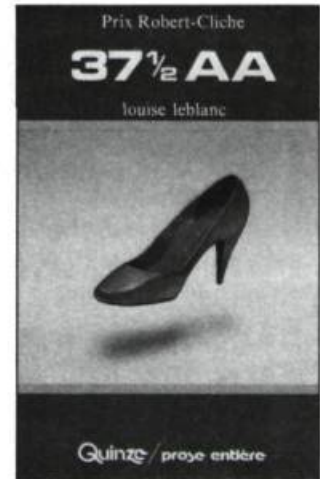
Je n'aurai pas besoin de la violer ; c'est elle qui me suppliera de la prendre. Veux-tu parier ? Ma recette est infail-
lible ; toutes les femmes s'y laissent prendre. Je les rudoie un peu, ou beaucoup, selon le cas, puis je leur jette quelques miettes de tendresses [...] elles se donnent à moi pour me prouver que l'amour est toujours récompensé. Après je leur prouve le contraire en les abandonnant (p. 84).

On peut regretter, si tant est que Louise Leblanc tenait au pastiche, qu'elle ne soit pas allée au bout de son idée en inversant carrément les stéréotypes, par exemple. Nul doute que le récit à l'envers d'un Harlequin — la fade niaiserie et la passivité pour l'homme, la superbe et la morgue pour la femme — aurait levé toute ambiguïté sur les intentions du livre et, puisque là était l'objectif avoué, décapé de vieilles habitudes. Plus que des épisodes du genre de celui où Fleur-Ange, rêvant de cheveux longs pour plaire à Loïc, voit ceux-ci pousser magiquement au point de gêner sa marche et de devoir être portés sur le bras (p. 115 et 126). L'in vraisemblance, ici, est tellement forte qu'elle ne dépasse pas son propre ridicule.

37½ AA reste une variante d'un roman Harlequin ; le fond idéologique Harlequin y est sauf et on peut imaginer que moyennant quelques retouches « atténuances » ici et là, le manuscrit aurait trouvé grâce devant les responsables de cette collection.

Mais Louise Leblanc n'a pas eu à s'embarrasser de ces retouches : elle a reçu le prix Robert-Cliche pour son roman, entraînant l'ensemble des commentateurs, qu'ils lui soient ou non favorables, sur un terrain rassurant mais conventionnel, celui du contenu, de la petite histoire.

On pouvait parler de l'écriture de *l'Emprise* de Gaëtan Brulotte (Robert-



Cliche, 1979) et on l'a fait ; même chose pour *le Double suspect* de Madeleine Monette (Robert-Cliche, 1980) et pour *la Belle Épouvante* de Robert Lalonde (Robert-Cliche, 1981) dont Noël Audet avait justement dit : « Un roman écrit, enfin... » (*le Devoir*, 27 juin 1981). L'an dernier, on avait parlé de l'écriture de *Chère Voisine*, mais peu, et seulement pour en signaler les faiblesses. Cette année, il n'en est même pas question.

Tant le commentaire laudatif de Réginald Martel (*la Presse*, 30 avril 1983) que celui, fort réservé, de Jean Royer (*le Devoir*, 22 avril 1983), pour nous limiter à ces deux exemples, oscillent entre « une histoire agréable à lire » et un livre « aussi insatisfaisant que divertissant ».

Que s'est-il passé ? On peut alléguer que le commentaire est passé, en quatre ans, d'une critique de texte à une critique de contenu. Mais il est possible aussi que 37½ AA soit un de ces textes qui sollicite peu le commentaire sur la dimension de l'écriture. Il faudrait croire alors que Louise Leblanc a plutôt raconté une histoire qu'écrit un livre.

Louise MILOT

* Éditions Quinze, coll. « Prose entière », Montréal, 1983, 199 p.

¹ L'attribution du prix 1982 à Christyne Brouillet pour un « thriller » laborieusement écrit avait déjà soulevé quelques interrogations.

² « J'étais sûre que c'était une idée géniale ! J'en ai été encore plus convaincue, lorsque la fille qui transcrivait mon manuscrit m'a avoué que, jour après jour, elle attendait fébrilement la suite ! » (*le Soleil*, 20 avril 1983, d'après une entrevue accordée à Régis Tremblay : « 37½ AA : un conte de fées fou, fou, fou ! »).

³ /.../ « J'avais tellement honte que je disais au vendeur que cette femme vivrait auprès de lui, cédant à son autorité sinon à ses charmes. » (*Ibid.*)

⁴ Régis Tremblay, article cité.